



SEP-CGC

Affilié à l'UT CFE-CGC NC

BP 30 536 - 98895 - NOUMEA

📞 (687) 41-03-00

Courriel : sepcgc@utcfecgc.nc

DDEC : plan de licenciement

Ce lundi 12 janvier 2026, le comité d'entreprise de l'enseignement catholique s'est réuni pour émettre un avis sur le plan de licenciement au motif économique présenté par la DDEC. **Notre organisation syndicale, le SEP-CGC, ne s'y est pas opposé.**

Cette position ne signifie en aucun cas une approbation sans réserve. Nous sommes pleinement conscients que ce plan n'est pas idéal et qu'il entraînera des conséquences humaines et professionnelles importantes pour les personnels concernés, mais si aucune mesure n'est prise, la survie de la DDEC est menacée.

En effet, **au regard de la situation financière alarmante de la DDEC, ce plan apparaît aujourd'hui comme une mesure nécessaire.** La fragilisation durable de nos structures, liée à une baisse continue des effectifs élèves et en parallèle une diminution significative des financements accordés par les collectivités, ne permet plus d'assurer le fonctionnement dans les conditions antérieures. Des mesures supplémentaires auraient dû être envisagées depuis plusieurs années, mais la DDEC n'a pas pleinement évalué la situation. La subvention exceptionnelle de 300 millions accordée par le gouvernement ne permettra malheureusement pas de résoudre le déficit structurel que la DDEC connaît depuis de nombreuses années.

Dans ce contexte contraint, **notre syndicat a fait le choix de la responsabilité**, en privilégiant le dialogue plutôt qu'une opposition de principe qui n'aurait pas permis d'apporter des réponses concrètes.

Nous restons pleinement mobilisés pour veiller à l'accompagnement des personnels, au respect des droits et pour continuer à porter, auprès des pouvoirs publics, la nécessité d'un financement pérenne et suffisant de nos structures.

La Secrétaire Générale du SEP-CGC

Jordane LEFEBVRE